



**l'Assurance  
Maladie**

Agir ensemble, protéger chacun

Service médical  
Ile-de-France

# CONVENTION PHARMACEUTIQUE : L'ACCOMPAGNEMENT DES PATIENTS À L'OFFICINE

## ETUDIANTS 6<sup>ÈME</sup> ANNÉE OFFICINE

**Laura Fonteneau** (pharmacien conseil ELSM 77)

**Laurie Gros** (pharmacien conseil ELSM 91)

**Dominique Augier-Litzelmann** (MRA pharmacie DRSM IDF)

**Axelle Martinez** (responsable communication DRSM IDF)

**Mercredi 8 juin 2022 – 14h30**

# EXEMPLE D'UN ENTRETIEN PHARMACEUTIQUE SUR LE THÈME DES ANTICANCÉREUX ORAUX

Mr P. 78 ans traité par Casodex<sup>®</sup> (*bicalutamide*)



## 2 – ANALYSE DES INTERACTIONS

Etape réalisée en l'absence du patient

Type d'accompagnement	1 <sup>ère</sup> année d'accompagnement	Années suivantes d'accompagnement	Entretiens thématiques possibles
Traitements anticancéreux au long cours	<ul style="list-style-type: none"><li>• Adhésion</li><li>• <i>Analyse des interactions</i></li><li>• Entretien initial</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• 1 entretien d'observance</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Vie quotidienne et gestion des effets indésirables</li><li>• Observance</li></ul>
Autres traitements anticancéreux	<ul style="list-style-type: none"><li>• 2 entretiens thématiques</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• 2 entretiens thématiques</li></ul>	

### 2. Analyse des interactions des traitements pris par le patient :

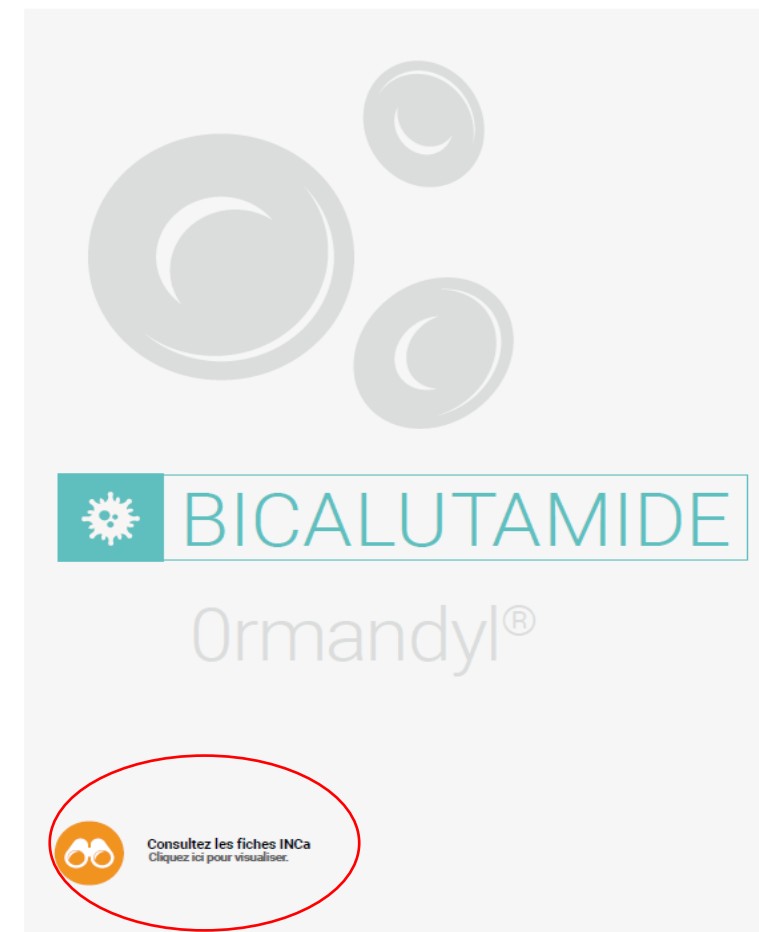
- Avant de débuter les entretiens, le pharmacien réalise une **analyse des interactions des thérapies du patient avec l'ensemble de ses traitements** ;
- Pour cette étape, il peut être nécessaire de prendre contact avec le prescripteur, le pharmacien hospitalier ou l'équipe hospitalière, en plus d'avoir réuni les prescriptions médicales du patient connues de la pharmacie ;
- Pas de justificatif particulier à remplir et à conserver.

La HAS a élaboré un guide sur la conciliation médicamenteuse en cancérologie : [https://www.has-sante.fr/jcms/c\\_2964356/fr/mettre-en-oeuvre-la-conciliation-des-traitements-medicamenteux-en-cancerologie](https://www.has-sante.fr/jcms/c_2964356/fr/mettre-en-oeuvre-la-conciliation-des-traitements-medicamenteux-en-cancerologie).

## 3 – ENTRETIEN INITIAL (1/3)

Etape réalisée en présence du patient

Type d'accompagnement	1 <sup>ère</sup> année d'accompagnement	Années suivantes d'accompagnement	Entretiens thématique possibles
Traitements anticancéreux au long cours	<ul style="list-style-type: none"><li>Adhésion</li><li>Analyse des interactions</li><li>Entretien initial</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>1 entretien d'observance</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>Vie quotidienne et gestion des effets indésirables</li></ul>
Autres traitements anticancéreux	<ul style="list-style-type: none"><li>2 entretiens thématiques</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>2 entretiens thématiques</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>Observance</li></ul>



### 3. Entretien initial :

#### Objectifs:

- Recueillir les informations générales sur le patient ;
- Connaitre le ressenti du patient par rapport à son traitement ;
- Lui présenter le schéma et les règles de prise de son traitement.

Prendre la fiche spécifique au bicalutamide (Ameli.fr)

# 3 - ENTRETIEN INITIAL (2/3)

Etape réalisée en présence du patient



## PATIENT SOUS ANTICANCÉREUX PAR VOIE ORALE ENTRETIEN INITIAL



### Objectifs de l'entretien :

- Recueillir les informations générales sur le patient.
- Connaître son ressenti par rapport à son traitement.
- Lui présenter le schéma et les règles de prise.

DATE DE L'ENTRETIEN

NOM/PRÉNOM DU PHARMACIEN

Il est important d'évoquer avec le patient dès l'entretien initial le schéma thérapeutique, les règles de prise de ces traitements et la conduite à tenir en cas d'oubli, notamment en cas d'initiation de traitement.

Il est nécessaire d'avoir une approche et un discours adaptés au patient, à sa connaissance de sa maladie, son acceptation...

NOM

PRÉNOM

ÂGE POIDS/TAILLE (IMC)

N° DE SÉCURITÉ SOCIALE

RÉGIME D'AFFILIATION

ADRESSE

NOM DU OU DES TRAITEMENTS ANTICANCÉREUX ORAUX PRESCRITS

AUTRES TRAITEMENTS MÉDICAMENTEUX AU LONG COURS



AUTRES MÉDICAMENTS/PRODUITS CONSOMMÉS PAR LE PATIENT

HABITUDES DE VIE (ALIMENTATION, ALCOOL, TABAC, ACTIVITÉ PHYSIQUE, SPORT DE CONTACT, ACTIVITÉ MANUELLE, DÉPLACEMENT, VOYAGE...)

ALLERGIES ET INTOLÉRANCES

IDENTIFICATION DES SITUATIONS NÉCESSITANT ASSISTANCE (DIFFICULTÉS MOTRICES, COGNITIVES, SENSORIELLES, SOCIALES)

COORDONNÉES DU MÉDECIN TRAITANT ET DU SERVICE D'ONCOLOGIE

INFORMATION REÇUE CONCERNANT L'OFFRE DE SOIN : SUPPORTS ÉVENTUELS, DISPOSITIF D'ANNONCE DE LA MALADIE, ÉCHANGES AVEC UN PROFESSIONNEL DE SANTÉ, RÉSEAU RÉGIONAL OU TERRITORIAL DE CANCÉROLOGIE, ÉTABLISSEMENT RÉALISANT LES SOINS...



## APPROPRIATION DU TRAITEMENT PAR ANTICANCÉREUX ORAL ET OBSERVANCE

COMMENT PERCEVEZ-VOUS VOTRE TRAITEMENT ?  
(CONNAISSANCE DU TRAITEMENT, COMPRÉHENSION...)

.....

QUEL EST VOTRE RESENTI PAR RAPPORT À SA VOIE D'ADMINISTRATION (CERTAINS PATIENTS SE SENTENT ISOLÉS VOIRE MÊME ABANDONNÉS CAR L'ENCADREMENT N'EST PAS LE MÊME QUE DANS LE CADRE D'UNE CHIMIOTHÉRAPIE PAR VOIE INTRAVEINEUSE) ?

.....

VOTRE MÉDECIN TRAITANT EST-IL INFORMÉ QUE VOUS ÊTES SOUS ANTICANCÉREUX ORAL ?

OUI  NON

CONNAISSEZ-VOUS L'IMPORTANCE DE L'OBSERVANCE (L'EFFICACITÉ DU TRAITEMENT DÉPEND EN GRANDE PARTIE DE LA CAPACITÉ DU PATIENT À BIEN LE SUIVRE) ?

OUI  NON

CONNAISSEZ-VOUS L'IMPORTANCE DE LA SURVEILLANCE DE CES TRAITEMENTS ?

OUI  NON

Le pharmacien doit rappeler au patient que l'automédication n'est pas recommandée du fait des interactions médicamenteuses potentielles, et que l'avis d'un médecin ou d'un pharmacien est nécessaire avant tout nouveau traitement, qu'il soit soumis à prescription ou non.  
Le pharmacien informe également le patient sur les contre-indications, qu'elles soient alimentaires, vaccinales ou médicamenteuses. La connaissance des habitudes alimentaires du patient et de ses comportements de santé (caractéristiques de son régime alimentaire, utilisation de compléments alimentaires, aromathérapie, prise de médicaments dispensés sans ordonnance, etc.) aidera également le pharmacien à prodiguer un conseil adapté.



### BON À SAVOIR

Consultez la fiche INCa correspondant à l'anticancéreux oral, quand elle existe  
Cliquez ici pour en savoir plus



# 3 - ENTRETIEN INITIAL (3/3)

Etape réalisée en présence du patient

## MODALITÉS D'ADMINISTRATION

Il est important d'évoquer avec le patient dès l'entretien initial le schéma thérapeutique, les règles de prise de ces traitements et la conduite à tenir en cas d'oubli, notamment en cas d'initiation de traitement.

### » Le schéma thérapeutique

Il est dépendant de chaque traitement et de chaque patient. Le pharmacien remettra au patient un plan de posologie avec si nécessaire l'indication des différents cycles, les moments de prise, les arrêts de traitements. Il contactera le service d'oncologie (prescripteur) pour obtenir des précisions sur le/les traitements et les schémas thérapeutiques.

Dans le cancer de la prostate métastasé, chez l'homme adulte, y compris le sujet âgé, la posologie d'ORMANDYL® est d'un comprimé de 50 mg par jour, à commencer avec la castration médicale ou chirurgicale. Dans le cancer de la prostate localement avancé, chez l'homme adulte, y compris le sujet âgé, la posologie est de trois comprimés de 50 mg par jour. ORMANDYL® est à prendre sans interruption pendant au moins 5 ans ou jusqu'à la progression de la maladie.

### » Les règles de prise et de conservation

Rappeler qu'il est important de ne pas ouvrir les gélules, de ne pas écraser, mâcher, sucer ou couper les comprimés et de toujours se laver les mains après avoir touché ces médicaments. Il faut conserver ces traitements dans un endroit sec à l'abri de la lumière et de l'humidité et hors de portée des enfants.

De plus, il est préférable de ne pas les mettre dans un pilulier notamment avec d'autres médicaments mais de les garder dans leur emballage d'origine.

Le comprimé d'ORMANDYL® est à avaler avec un verre d'eau.

Le comprimé se prend à n'importe quel moment de la journée mais il faut essayer de le prendre tous les jours à la même heure pour ne pas l'oublier.

### » La conduite à tenir en cas d'oubli ou de surdosage des médicaments

La conduite à tenir en cas d'oubli est dépendante de chaque molécule.

Si le patient a pris accidentellement trop de comprimés d'ORMANDYL®, il faut contacter immédiatement le médecin ou se rendre au service de garde de l'hôpital le plus proche. Le patient doit toujours prendre avec lui les comprimés restants ainsi que l'emballage et la notice afin que le personnel médical sache ce que le patient a pris.

En cas d'oubli ne pas prendre de double dose pour compenser la dose oubliée mais poursuivre le traitement selon le schéma initial.

Avant de conclure cet entretien, il est important de rappeler au patient que les traitements anticancéreux oraux sont pourvoyeurs de nombreux effets indésirables et qu'il est important de contacter son pharmacien ou son médecin dès leur survenue.

Par ailleurs, la survenue précoce d'effets indésirables doit conduire le pharmacien à une prise de rendez-vous anticipée pour le deuxième entretien. Le pharmacien sensibilise le patient à l'auto-surveillance pour qu'il soit attentif à la survenue éventuelle de signes et symptômes des effets indésirables.

## MODALITÉS D'ADMINISTRATION

CONNaissez-vous le schéma de prise de votre traitement ?

OUI NON

CONNaissez-vous les règles de prise de votre médicament ?

OUI NON

CONNaissez-vous la conduite à tenir en cas d'oubli ?

OUI NON

LE PATIENT A-T-IL DES QUESTIONS ?

OUI NON

SI OUI, LESQUELLES ?

- Le pharmacien remet au patient un **plan de posologie**, lui rappelle les règles de prise et de conservation ;

- Il l'invite également à prendre contact avec lui ou son médecin en cas de survenue d'effets indésirables ;

- Si survenue d'EI précoce : le rdv du 2<sup>ème</sup> entretien est anticipé ;

- Le pharmacien enregistre informatiquement ou conserve par tout autre moyen ce formulaire complété.

»»

ENREGISTRER  
Pensez à enregistrer le formulaire dans le dossier de votre patient, sur votre ordinateur

## 4 - SYNTHÈSE DES CONCLUSIONS

A remplir à l'issue de chaque entretien

### Comprend :

- Des synthèses de chaque entretien
- L'appréciation du pharmacien sur le **niveau d'information** du patient ;
- La nécessité de prévoir ou non la **présence d'un aidant** pour l'entretien suivant ;
- D'envisager ou non **l'orientation ou une prise de contact avec le prescripteur** ;
- **A enregistrer dans le DMP du patient et à conserver par le pharmacien.**



### SYNTHÈSE DES CONCLUSIONS DU PATIENT

L'accompagnement mis en œuvre doit être adapté à chaque patient en fonction de sa réceptivité et de son appropriation des messages transmis.

Le pharmacien doit, lors des entretiens suivants, procéder au recueil des éléments nouveaux intervenus depuis le dernier entretien (modifications de traitement, d'environnement, d'alimentation, d'état de santé, survenue d'effets indésirables...)

	ENTRETIEN INITIAL	ENTRETIEN « VIE QUOTIDIENNE ET GESTION DES EFFETS INDÉSIRABLES »	ENTRETIEN « OBSERVANCE »
PETITE SYNTHÈSE DE L'ENTRETIEN ET DURÉE APPROXIMATIVE			
APPRÉCIATION DU PHARMACIEN SUR LE NIVEAU D'INFORMATION DU PATIENT			
PRÉVOIR LA PRÉSENCE D'UN ACCOMPAGNANT POUR L'ENTRETIEN SUIVANT ?	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON
PRÉVOIR L'ORIENTATION DU PATIENT VERS LE PRESCRIPTEUR ?	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON
PRÉVOIR UNE PRISE DE CONTACT AVEC LE PRESCRIPTEUR ?	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON



# 5 – ENTRETIENS THÉMATIQUES

Etapes réalisées en présence du patient

Type d'accompagnement	1 <sup>ère</sup> année d'accompagnement	Années suivantes d'accompagnement	Entretiens thématiques possibles
Traitements anticancéreux au long cours	<ul style="list-style-type: none"> <li>Adhésion</li> <li>Analyse des interactions</li> <li>Entretien initial</li> <li>2 entretiens thématiques</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>1 entretien d'observance</li> <li>2 entretiens thématiques</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Vie quotidienne et gestion des effets indésirables</li> <li>Observance</li> </ul>
Autres traitements anticancéreux			

## Entretien thématique : vie quotidienne et gestion des effets indésirables

Comme pour l'entretien initial, l'accompagnement et le support sont spécifiques à chaque molécule.

**l'Assurance Maladie**  
N°1 des remboursements, protéger chacun

**PATIENT SOUS ANTICANCRÉUX PAR VOIE ORALE**  
**ENTRETIEN « VIE QUOTIDIENNE ET GESTION DES EFFETS INDÉSIRABLES »**

**Objectifs de l'entretien :**

- Évoquer avec le patient l'impact de ses traitements sur sa vie quotidienne (changement d'habitudes, impact sur son quotidien, problèmes rencontrés...).
- Aider le patient dans la gestion des éventuels effets indésirables rencontrés par voie orale.

**VIE QUOTIDIENNE**

Il est important de rappeler au patient que toute variation importante de poids doit être signalée car elle peut nécessiter d'adapter la dose de chimiothérapie.

Il convient d'évoquer avec le patient les problèmes qu'il peut rencontrer au quotidien :

- Isolément vis-à-vis du monde médical lié à la prise de traitement ambulatoire par rapport à un traitement anticancéreux administré à l'hôpital,
- Soutien psychologique,
- Conseils en cas de voyage (contre-indication de certains vaccins...).

Le patient peut être également mis en relation avec les services d'un réseau de santé proche de son domicile pour assurer la continuité des soins entre l'hôpital et la ville, si nécessaire.

Les règles générales liées aux traitements anticancéreux oraux doivent également être rappelées :

- Boire 2 litres d'eau par jour au moins,
- Ne pas s'exposer au soleil,
- Limiter sa consommation d'alcool,
- Ne jamais prendre de médicaments / produits d'automédication sans consulter son médecin ou demander l'avis de son pharmacien,
- Faire attention aux interactions avec l'alimentation.

Ces règles doivent cependant être adaptées à chaque patient en lien avec ses comorbidités (concernant le volume hydrique quotidien notamment en cas de cancer du sein) et en lien avec son traitement anticancéreux et les EI associés.

Les traitements anticancéreux oraux sont des traitements lourds et il est important de rappeler aux patients certaines règles importantes notamment :

- Les effets sur la conduite

Les effets sur l'aptitude à conduire des véhicules ou à utiliser des machines n'ont pas été étudiés. Il faut cependant noter que des sensations vertigineuses ou une somnolence peuvent occasionnellement survenir. Tout patient ressentant ces effets doit exercer son activité avec prudence.

- Les effets tératogènes

**Fertilité**  
Une altération réversible de la fertilité masculine a été observée dans des études chez les animaux. On peut supposer qu'il existe une période de baisse de la fertilité ou d'infertilité chez l'Homme.  
Les patients et/ou leurs partenaires en âge de procréer doivent utiliser une contraception adaptée pendant le traitement par ce médicament et pendant 130 jours après l'arrêt du traitement.

**Grossesse**  
Ce médicament est contre-indiqué chez la femme et ne doit pas être donné à des femmes enceintes.

**Allaitement**  
Ce médicament est contre-indiqué chez la femme et ne doit pas être donné à des femmes allaitantes.

**La douleur**  
La douleur est très souvent présente durant la maladie. Des outils d'évaluation de la douleur ont été élaborés pour permettre au patient d'expliquer et de quantifier sa douleur. Il est prouvé scientifiquement que l'on peut, la plupart du temps, l'évaluer de façon assez précise avec des outils spécifiques. Il existe plusieurs types d'outils d'évaluation de la douleur : questionnaires, schémas à compléter, règles, etc. Chaque outil a un objectif précis : évaluer l'intensité de la douleur, aider à trouver des mots pour la décrire, localiser la douleur, évaluer ses conséquences sur le quotidien.

**COUP DE POUCE**

**Pour approfondir le sujet :**  
<http://www.e-cancer.fr/Patients-et-proches/Qualite-de-vie/Douleur/Douleur-et-cancer>

La prescription initiale de dérivés morphiniques génère fréquemment de l'anxiété et des questions souvent basées sur des fausses informations. Aussi, il est important de dédramatiser leur présence et expliquer au patient leur intérêt.

Il est tout aussi nécessaire d'insister sur le plan de prise de ces médicaments. En effet il prévoit généralement une alternance de produits à LP (dose de fond) et d'autres à LI (interdoses qui viennent renforcer l'effet anti douleur durant les pics de douleur).

Enfin, la prise en charge de la constipation, effet secondaire très fréquent, est primordiale.

# 5 - ENTRETIEN THÉMATIQUE : VIE QUOTIDIENNE ET GESTION DES EI (2/2)

Etape réalisée en  
présence du patient

## EFFETS INDÉSIRABLES

L'INCa a publié une collection de recommandations et de fiches médicaments sur la prévention, le suivi et la gestion des effets indésirables de certains médicaments anticancéreux. Elles sont destinées aux professionnels de premier recours (médecins généralistes, pharmaciens d'officine...) et sont disponibles en suivant le lien suivant : <https://www.e-cancer.fr/Professionnels-de-sante/Medicaments/Prevention-suivi-et-gestion-des-effets-indesirables>

En l'absence de fiches médicaments INCa, il est nécessaire de se référer au RCP d'AMM des médicaments afin d'identifier les EI mais également les éventuelles préconisations en cas d'apparition d'un EI.

En cas de survenue d'effets indésirables, il est nécessaire de réaliser une déclaration auprès du Centre Régional de Pharmaco-Vigilance (CRPV) de compétence géographique. Il est important de rappeler au patient qu'il doit signaler au pharmacien ainsi qu'à son médecin la survenue d'effets indésirables. Le risque de survenue d'effets indésirables augmente le risque de non adhésion au traitement. Il est donc nécessaire de sensibiliser le patient à ces effets et le cas échéant de l'orienter vers son médecin.

**COUP DE POUCE** Les patients peuvent déclarer eux-mêmes cet effet indésirable via la plateforme ci-dessous : <https://signalement.social-sante.gouv.fr>

La survenue d'effets indésirables doit donner lieu à un échange avec le prescripteur hospitalier ou le médecin traitant, afin de les informer et d'orienter le patient pour prise en soins, notamment lorsqu'elle nécessite la prise associée de médicaments (ex. antiacides, laxatifs, antiémétiques, anti-douleur...).

**BON À SAVOIR** Pour connaître en détail la liste des effets indésirables par molécule, ci-dessous, les liens pour accéder aux RCP et aux notices détaillant les effets indésirables. <http://base-donnees-publique.medicaments.gouv.fr/affichageDoc.php?specid=64890625&typedoc=E>

»»»

## EFFETS INDÉSIRABLES

CONNAISSEZ-VOUS LES RÈGLES GÉNÉRALES À METTRE EN PLACE EN CAS DE PRISE D'ANTICANCÉREUX ORAL (À ADAPTER EN FONCTION DES COMORBIDITÉS) ?  A  PA  NA

RESSENTEZ-VOUS DES EFFETS INDÉSIRABLES LIÉS À VOTRE TRAITEMENT ?  OUI  NON

SI OUI, LESQUELLES ?

CONNAISSEZ-VOUS LES MODALITÉS SPÉCIFIQUES LIÉES À VOTRE TRAITEMENT À METTRE EN PLACE ?  A  PA  NA

COMMENT VIVEZ-VOUS VOTRE TRAITEMENT ?

AVEZ-VOUS DES RENDEZ-VOUS TRÈS RÉGULIERS AVEC LES SERVICES HOSPITALIERS ? (LE PATIENT A-T-IL LE SENTIMENT D'ÊTRE ÉLOIGNÉ DU MONDE MÉDICAL DU FAIT DE LA VOIE D'ADMINISTRATION DE SON TRAITEMENT ?)  OUI  NON

RESSENTEZ-VOUS LE BESOIN D'AVOIR UNE AIDE EXTÉRIEURE ? (PSYCHOLOGIQUE, AIDE AU QUOTIDIEN...) ?  OUI  NON

A Acquis  PA Partiellement acquis  NA Non acquis

LE PATIENT A-T-IL DES QUESTIONS ?  OUI  NON

SI OUI, LESQUELLES ?

**ENREGISTRER**  
Pensez à enregistrer le formulaire dans le dossier de votre patient, sur votre ordinateur

→ Penser à conserver ce formulaire et à compléter la synthèse des conclusions

# 4 - ENTRETIEN THÉMATIQUE : OBSERVANCE

Etape réalisée en  
présence du patient

## Entretien thématique : observance

- Évaluer l'adhésion et l'observance du traitement ;
- Sensibiliser le patient à l'importance d'avoir une bonne observance au traitement anticancéreux par voie orale.

→ Penser à conserver le formulaire et à compléter la **synthèse des conclusions**

Facturation de la 1<sup>ère</sup> année d'accompagnement :

A la fin de la séquence annuelle  
d'accompagnement  
**Code AC1 (60 €)**



PATIENT SOUS ANTICANCÉREUX  
PAR VOIE ORALE  
OBSERVANCE



### OBSERVANCE DU PATIENT



#### Objectifs de l'entretien :

- » Évaluer l'adhésion et l'observance du traitement.
- » Sensibiliser le patient à l'importance d'avoir une bonne observance au traitement anticancéreux par voie orale.

L'observance du patient à ce type de traitement est particulièrement importante.

Pour apprécier cette observance, le questionnaire de GIRERD constitue un support adapté. Il est reproduit dans la fiche de suivi mise à votre disposition.

Le questionnaire de GIRERD est habituellement utilisé pour apprécier et mesurer l'observance médicamenteuse d'un patient. Il est composé de questions simples, auxquelles le patient répond par oui ou par non. Il existe sous forme de 4 à 8 questions.

Le questionnaire proposé ici comporte 6 questions. Chaque réponse négative vaut un point. L'observance est appréciée comme suit :

- Bonne observance : score = 6
- Faible observance : score = 4 ou 5
- Non observance : score ≤ 3

Par ailleurs, les éléments mis en évidence lors des entretiens précédents notamment la survenue d'effets indésirables, l'isolement et le ressenti du patient peuvent permettre au pharmacien d'apprécier au mieux l'observance et d'apporter au patient les conseils adaptés.



### OBSERVANCE DU PATIENT

LE PATIENT SAIT-IL QU'IL EST IMPORTANT D'ÊTRE OBSERVANT ?

A  PA  NA

QUESTIONNAIRE DE GIRERD (1 pt par réponse négative)\* :

• CE MATIN AVEZ-VOUS OUBLIÉ DE PRENDRE VOTRE MÉDICAMENT ?

OUI  NON

• DEPUIS LA DERNIÈRE CONSULTATION AVEZ-VOUS ÉTÉ EN PANNE DE MÉDICAMENT ?

OUI  NON

• VOUS EST-IL ARRIVÉ DE PRENDRE VOTRE TRAITEMENT AVEC RETARD PAR RAPPORT À L'HEURE HABITUELLE ?

OUI  NON

• VOUS EST-IL ARRIVÉ DE NE PAS PRENDRE VOTRE TRAITEMENT PARCE QUE, CERTAINS JOURS, VOTRE MÉMOIRE VOUS FAIT DÉFAUT ?

OUI  NON

• VOUS EST-IL ARRIVÉ DE NE PAS PRENDRE VOTRE TRAITEMENT PARCE QUE, CERTAINS JOURS, VOUS AVEZ L'IMPRESSIION QUE VOTRE TRAITEMENT VOUS FAIT PLUS DE MAL QUE DE BIEN ?

OUI  NON

• PENSEZ-VOUS QUE VOUS AVEZ TROP DE COMPRIMÉS À PRENDRE ?

OUI  NON

TOTAL RÉPONSE(S) NÉGATIVE(S)  =6  4 ou 5  ≤ 3

LE PATIENT CONNAIT-IL LES RISQUES EN CAS D'OUBLI ?

A  PA  NA

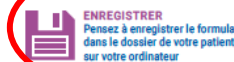
LE PATIENT SAIT-IL QUOI FAIRE EN CAS D'OUBLI ?

OUI  NON

SI OUI, LESQUELLES ?

Acquis  Partiellement acquis  Non acquis

\* Plus le nombre de points est faible, plus il dénote un manque d'observance du patient :  
bonne observance = 6 - Faible observance = 4 à 5 - Non observance = 3.



**ENREGISTRER**  
Pensez à enregistrer le formulaire  
dans le dossier de votre patient,  
sur votre ordinateur

# 6 - ANNEES SUIVANTES

Type d'accompagnement	1 <sup>ère</sup> année d'accompagnement	Années suivantes d'accompagnement	Entretiens thématiques possibles
Traitements anticancéreux au long cours	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Adhésion</li> <li>• <i>Analyse des interactions</i></li> <li>• Entretien initial</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 1 entretien d'observance</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Vie quotidienne et gestion des effets indésirables</li> <li>• Observance</li> </ul>
Autres traitements anticancéreux	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 2 entretiens thématiques</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 2 entretiens thématiques</li> </ul>	

Facturation des années suivantes :  
**12 mois après le code accompagnement 1<sup>ère</sup> année**  
 Et si l'entretien d'observance a été réalisé (*pour notre exemple*)  
**Code AC3 (20 €)**

**MERCI POUR VOTRE ATTENTION**

***NOUS VOUS SOUHAITONS UNE BONNE CONTINUATION  
DANS VOTRE EXERCICE PROFESSIONNEL***